



Liberté Égalité Fraternité

### Réunion du 7 septembre 2022

## Importation en Chine de denrées alimentaires Décrets 248, 249 et CIFER

Point d'étape

7 septembre 2022





### Différents traitements CIFER

# nouvelle demande, renouvellement, dossier historique...





#### Rappel – Les traitements CIFER (1/4)

Publiés en avril 2021, les décrets 248 et 249 régissent les nouvelles modalités d'importation de denrées alimentaires en Chine, avec une distinction entre :

- \* <u>produits à risque faible</u>, typiquement les vins et spiritueux
- \* produits à risque « élevé » répartis en 17 catégories
  - 3 déjà considérées à risque avant (viandes, produits de la pêche, produits laitiers)
  - 14 nouvelles catégories,

(une majorité « végétales » (food safety), mais aussi les boyaux, les ovoproduits, les produits apicoles)





#### Rappel – Les traitements CIFER (2/4)

# Quelles obligations nouvelles à l'export pour les catégories « à risque « élevé » ?

- \* Une obligation d'agrément étendue
- \*Un renouvellement des agréments systématisé à 5 ans
- \* Une obligation d'enregistrement directement dans la base CIFER, qui avait déjà été testées pour les agréments « laits infantiles », avec validation par les autorités compétentes françaises
- \* Un compte CIFER unique par entreprise

### Pour les catégories « à risque faible »

\* Simple auto-déclaration du professionnel dans CIFER, sans intervention des autorités compétentes françaises





#### Rappel – Les traitements CIFER (3/4)

#### POINTS D'ATTENTION

IL FAUT COMPTER 6 MOIS pour l'instruction d'un dossier d'agrément, à raison de :

- 3 mois d'instruction par les autorités compétentes françaises (via EXPADON 2)
- 3 mois côté chinois (via CIFER)

#### TYPES DE TRAITEMENT

- Déjà agréés : modification, renouvellement
- Nouvelles demandes : étape préalable de certification du compte ; le délai de 6 mois vaut comme échéance avant tout premier export

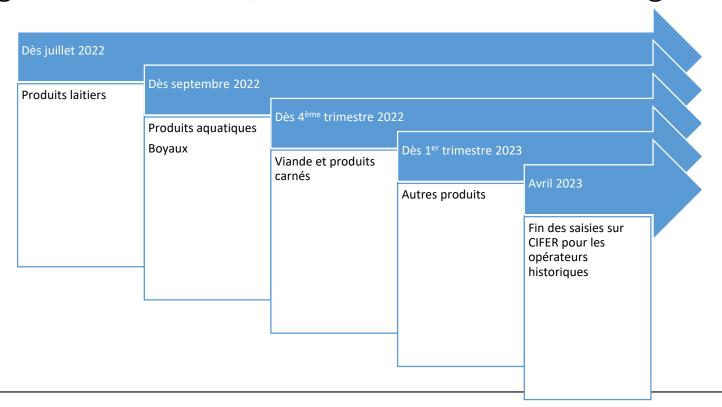




#### Rappel – Les traitements CIFER (4/4)

### QUEL CALENDRIER POUR LES DÉJÀ AGREES CHINE?

- \* Fin 2021 -> Juin 2022 : « fast track » pour « historiques »
- \* Depuis juillet 2022
- mises à jour +/- renouvellement des agréments
- vagues traitement / dates de fin de validité agrément







# Application des décrets 248 et 249 et évolutions CIFER

Difficultés de mise en œuvre et démarches de l'union européenne





# Difficultés dans la mise en œuvre de CIFER





#### Enregistrement des établissements exportateurs historiques

- Listes d'établissements exportateurs historiques transmises à la GACC
  - Fin 2021 -> engagement de la GACC à enregistrer les établissements
  - Juin 2022 -> enregistrement par 1 bureau /4

Dernière relance en sept 2022 puis recours à la procédure « normale »

#### **Enregistrement des produits (historiques)**

- HS Code de produits exportés historiquement absent sur les comptes
  - -> Régularisation par NV

#### Modifications d'informations sur l'établissement

- Modif. d'informations sans impact sanitaire (ex : changement de raison sociale)
- > Demande Ets > Validation ACF > Validation GACC

NV pour obtenir la validation GACC





## Démarches de l'UE





#### Démarches de l'UE

Réunion le 13 Juillet entre la DelUE et la GACC

Questionnaire transmis à la GACC

-> réponses floues, évasives, inconsistantes





# Traduction des vadémécums et documents annexes





#### Traduction des vadémécums et documents annexes

- Plusieurs documents déjà traduits et disponibles pour certaines filières
- Poursuite des traductions pour les autres filières en cours durant le mois de septembre
- Mise en ligne dans la partie « référentiel » de chaque couple pays/produits dans Expadon 2 / Agréments.





#### **CIFER**

\_

Calendrier des compléments à apporter aux dossiers et point sur les renouvellements





## CIFER - compléments à apporter aux dossiers et point sur les renouvellements (1/3)

- Tous les dossiers doivent être complétés avant le 30 juin 2023
   Il s'agit de la date de transmission à la GACC par l'autorité compétente
   Rétroplanning : transmission des compléments par les entreprises dans CIFER au plus tard le 30 mars 2023, délai de rigueur.
- Rappel : les agréments Chine sont renouvelables tous les 5 ans Les dates d'échéances sont consultables sur le site : <a href="https://ciferquery.singlewindow.cn/">https://ciferquery.singlewindow.cn/</a>
- Cas des entreprises ayant un renouvellement d'agrément arrivant à échéance d'ici le premier trimestre 2023

L'accès au dossier de renouvellement est possible 6 mois au plus tôt avant la date d'échéance.

Transmettre les éléments de la demande de renouvellement dans Expadon 2 au plus tard six mois avant la date de fin d'agrément.





## CIFER - compléments à apporter aux dossiers et point sur les renouvellements (2/3)

• Échéances prévues 2022 – 1<sup>er</sup> trimestre 2023

Dossiers concernés :

Catégorie	Nb dossiers	Echéance agrément	Début de procédure	Date limite demande renouvellement
Lait infantile	6	31 déc 2022	1 juil 2022	30 sept 2022
boyaux	16	31 mars 2023	1 oct 2022	31 déc 2022
Produits aquatiques	198	31 mars 2023	1 oct 2022	31 déc 2022





# CIFER - compléments à apporter aux dossiers et point sur les renouvellements (3/3)

- Premier retour d'expérience de renouvellement des dossiers lait infantile préoccupant
  - Demande de renouvellement prévu sans transmission de pièces jointes
  - Problème de correspondance avec le dossier produit non résolu
  - Dossiers refusés par la GACC sans que le logiciel n'indique la raison du refus
  - Changement de procédure de la GACC tardive (août) pour le renouvellement compléter le dossier avant de procéder à la demande de renouvellement
  - Information tardive (2 septembre) de la GACC concernant les pièces à joindre pour le complément de dossier
- Préparation du renouvellement pour les autres filières (boyaux produits aquatiques)
  - Obtenir auprès des bureaux GACC produits aquatiques et produits carnés les informations nécessaires pour pouvoir traiter les dossiers dans le temps imparti





# Préparation des dossiers et stricte conformité avec les exigences CIFER





#### Préparation des dossiers CIFER et conformité

- Faire preuve d'anticipation et de grande vigilance sur chaque caractère utilisé
- Contacts dans la préparation des dossiers La phase de dépôt et validation dans Expadon 2 est un préalable essentiel.





## Merci de votre attention!

#### www.franceagrimer.fr